

C'est dans la *Fondation de Saint-Paul*, à la suite d'un hors-d'œuvre placé là pour amener et justifier une note expansive, c'est à propos des comtes de Joigny, des Gondy et de l'établissement de la congrégation de Notre-Dame, dans cette ville de la Bourgogne, que notre auteur parle de la fille Charlotte-Antoinette de Quincarnon, élue supérieure de cette congrégation, en 1660, et de sa femme Marie-Noëlle de Sanson ou Sanxon, décédée à l'âge de 39 ans, le 15 juin 1642. Elle était fille de Charles de Sanson, écuyer, sieur de l'Allouette et de Catherine Menet, dame d'Erincy, et descendait, au quatrième degré, de Jean Sanson, jurisconsulte distingué, originaire de Tours, chevalier, premier président au Parlement de Dauphiné, en 1536, inhumé à Saint-André de Grenoble en 1541. Quincarnon ajoute à ces détails utiles l'épithète et les armoiries de ce magistrat, mais il se garde bien de mentionner ses propres ascendants. (1)

Par son acte d'inhumation, le 19 janvier 1684, au caveau fondé dans le cimetière de l'église de Saint-Paul (2), on voit que le dernier des Malo eut une seconde fille, mariée à un sieur de Frenet (3), dont le fils Charles-Antoine

(1) Il oublie de désigner le lieu où naquit et mourut sa femme. Les recherches faites à Tours ont été inutiles. L'auteur de l'*Armorial du Lyonnais* attribue à Quincarnon les armes du Président Sanson : *d'or au lion de sable*. Cette famille Sanson a donné un intendant de Soissons en 1598, un maître des requêtes en 1690. Plusieurs familles Sanson, Sanxon, en Touraine et en Poitou ont fait inscrire leurs armoiries fort différentes les unes des autres dans l'*Armorial général* (Bibl. nation. cab. des titres). Louis de Sanson, écuyer, seigneur de Martigny, portait *d'azur à un lion d'or*.

(2) Voir aux pièces justificatives.

(3) Ce nom est-il bien orthographié? On ne le relève sur aucun rôle des Lyonnais.